

**ARAE CERUS VIELLARDI MONTR., PARASITE DU TABAC
EN NOUVELLE - CALÉDONIE,**

par F. COHIC.

Institut Français d'Océanie.

Nous avons trouvé cette espèce causant de sérieux dégâts sur le tabac en manoques (Maryland). Elle était associée à *A. fasciculatus* (bien moins nombreuse), à un Anobiide de grande taille qui fera l'objet d'une étude ultérieure ainsi qu'à une chenille mineuse indéterminée.

La femelle pond sur les feuilles en cours de séchage, en particulier dans la région de la nervure centrale. La jeune larve ronge et se creuse à l'intérieur de l'axe une galerie remplie d'une poussière de déjections et de sciure. Ayant épuisé les éléments d'une nervure, la larve perfore successivement de nombreuses feuilles entassées jusqu'à ce qu'elle rencontre une nouvelle nervure où elle reprend son travail de minage. Par ce mode d'attaque, elle déprécie considérablement la feuille qui peut devenir impropre à la confection de la cape et de la sous-cape des cigares. Les dégâts ont lieu sur le tabac présentant une certaine humidité ; ils s'arrêtent dès que la feuille devient sèche et cassante. Malheureusement, pour que la feuille ait la souplesse requise pour les manipulations ultérieures, elle doit conserver un certain taux d'humidité, taux largement suffisant pour le travail de la larve.

Araecerus Vieillardii Montr. est un petit Anthribide de 3 à 4 mm. de long, de coloration très variable. La teinte de fond va du noir au marron clair. La ponctuation, fine et dense, est largement masquée par une pubescence couchée d'un jaunâtre clair, disposée en petites macules sur les élytres. Hanche intermédiaire des mâles et tibia antérieur pourvus d'une dent apicale.

Cette espèce, décrite en 1860 de Nouvelle-Calédonie par MONTROUZIER sous le nom d'*Urodon Vieillardii*, est très commune et largement distribuée en Océanie. On l'a signalée des Philippines, des Hawaii, des Iles de la Société, des Marquises, des Iles Mangareva, de Guam. Très voisine d'*Araecerus fasciculatus* De Geer, de laquelle il est difficile de la séparer. Néanmoins par la massue antennaire à articles subsymétriques, le pédicelle (2^e article) ayant les 3/4 de la longueur du troisième et les caractères précédemment cités au sujet des mâles, il est possible de les différencier.

Nous jugeons utile de donner une description précise de la larve. A son complet développement, elle atteint 5 à 6 mm. de long. Apode, mais présence de 3 paires de bourrelets thoraciques richement pourvus de longues soies. Pilosité générale du corps très clairsemée et courte ;

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

n° 10486 ex 1

45 1000000000

ensemble de la cuticule recouvert de fins spinules très denses. Coloration blanchâtre sauf la tête qui dans sa région apicale est jaunâtre ; pièces buccales plus foncées. Tête légèrement velue, absence de soies dans sa région occipitale. 9 paires de stigmates : 1 mésothoracique et 8 abdominaux. L'unique stigmate thoracique (fig. A, 1) est très développé, à péritrème subcirculaire muni de 2 lèvres accolées. Rapport des plus grandes dimensions : péritrème/lèvres : 20/5. Le premier abdominal : 15/6 (fig. A, 2), est un peu plus grand que les 7 autres qui sont semblables : 10/7 (fig. A, 3). Tous les stigmates abdominaux n'ont qu'une seule lèvre.

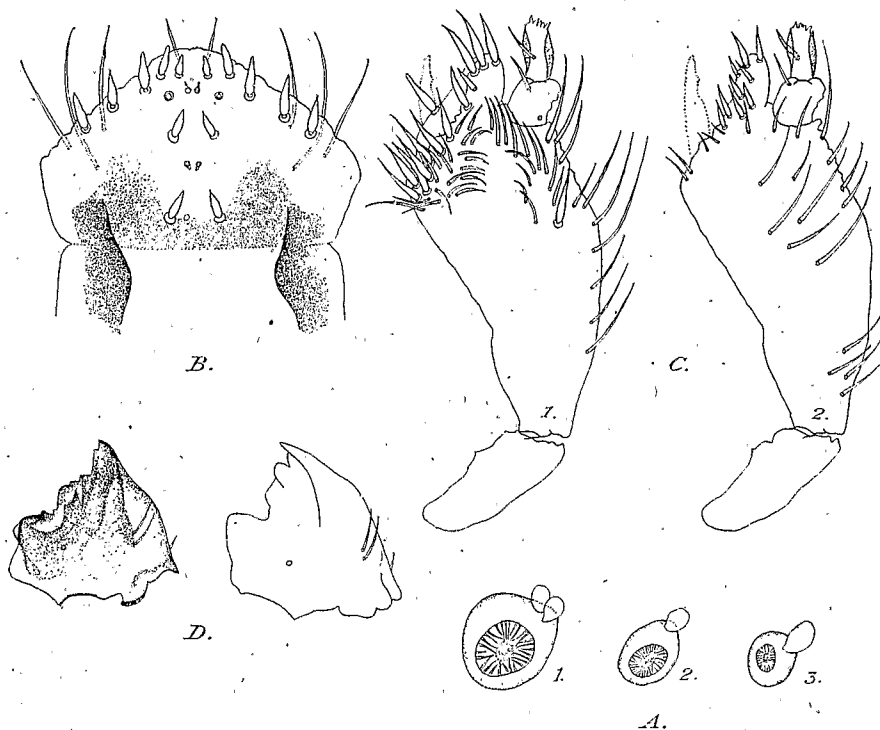


Fig. A. Stigmates (1. mésothoracique ; 2. premier abdominal ; 3. abdominaux). — Fig. B. Labre-épipharynx. — Fig. C. Maxille (1. face supérieure ; 2. face inférieure). — Fig. D. Mandibule.

Labre-épipharynx (fig. B) : Cet ensemble est très constant dans sa morphologie et par l'insertion des organes sensitifs. Forme subpentagonale à angle antérieur émoussé. La chétotaxie de la face labrale (face externe) est simple : 3 longues soies au niveau des angles latéraux antérieurs, et 2 autres beaucoup plus petites à l'apex du labre constituent la seule ornementation de ce dernier.

Dans l'épaisseur labrale se distinguent deux sclérites simples la-

téraux à convexité interne et à apex dirigé vers l'extérieur. Ces deux derniers sont réunis par une zone à sclérisation moins intense dont les parties latérales sont en avancée et la partie médiane en redans. C'est dans cette zone que se situent généralement les 2 sensilles labrales.

La face interne ou épipharyngienne a également une distribution très stable du système sensoriel. Absence complète de soies fines et élancées. On y distingue 4 champs typiques à soies courtes et trapues : l'un antérieur, submarginal, composé de 4 soies disposées sur une même ligne, dont les 2 médianes sont légèrement plus courtes ; de chaque côté de celui-ci, parallèlement aux deux bords latéraux antérieurs, 3 grosses soies un peu plus fortes que les précédentes et également alignées. Un champ médio-épipharyngien constitué de 2 soies, ainsi qu'un autre de même formation un peu en avant du bord postérieur. En arrière des soies du groupe apical se remarquent 4 sensilles, les 2 latérales sont fortement rebordées donnant l'apparence d'une cicatrice, les 2 médianes plus petites et subcontiguës sont pourvues d'un petit spinule ; il en est de même de 2 autres sensilles très rapprochées et placées en arrière du champ médian.

L'ensemble labre-épipharynx s'articule sur un clypeus subtrapézoïdal dont la seule ornementation consiste en 2 longues soies, chacune à l'angle postérieur.

Maxille (fig. C, 1, 2) : la maxille se caractérise par un système sensoriel très complexe, mais d'une façon générale assez constant dans ses grandes lignes. Le cardo a un développement normal, il s'individualise par l'absence totale de soie. Le stipe a une forme en massue. Il est préférable pour la description du groupe stipe, palpe, galea, lacinia, de différencier les faces supérieure et inférieure et d'en étudier séparément la chétotaxie.

Face supérieure (fig. C, 1) : organes sensitifs beaucoup plus nombreux qu'à l'autre face. La partie extérieure du stipe contraste avec l'interne qui est dépourvue de soies sur une grande surface. Côté convexe muni sur sa marge latérale et dans la région sous-palpaire de 20 à 25 soies, dont l'une au tiers supérieur du stipe est nettement plus forte que les autres. Palpe biarticulé, le basal légèrement plus haut que large, pourvu de 2 soies et d'une sensille, l'apical, presque deux fois plus long que large, a une soie, une sensille latérale et son extrémité couronnée de petites sensilles (environ 10). La galea est bien développée et porte à sa face supérieure 4 soies trapues dont les 3 apicales groupées sont légèrement séparées de la quatrième ; dans l'intervalle, existe très souvent une soie plus petite. Lacinia réduite à un énorme éperon sclérifié en forme de doigt. En arrière de la région laciniale, un groupe de 8 fortes soies semblables à celles de la galea, à l'extérieur de celle-ci toute une série de petites soies (20 environ).

Face inférieure (fig. C, 2) : stipe orné sur sa face convexe et dans sa région médiane de soies éparses (15 à 20) dont 3 sous-palpaires. Galea : 2 soies apicales de taille moyenne, suivies de 2 plus petites, puis un groupe de 4 à 5 de même dimension que les 2 apicales. En arrière, et au niveau de la lacinia, 5 à 6 fines soies courtes.

Mandibule (fig. *D*) : corps massif subtriangulaire et terebra aiguë ; prostheca et rétinacle absents ; mola présente, et normalement constituée, acia absente ; présence d'une sensille circulaire en arrière du lobe masticateur ; scrobe pourvu dans son 1/3 basal inférieur de 2 longues chètes et parfois d'une troisième un peu plus bas. Terebra suivie de 2 pointes plus ou moins émoussées.

Labium (fig. *E*, 1, 2) : la face supérieure (fig. *E*, 2) présente une constance de caractères que n'a pas l'inférieure. Prémentum beaucoup moins développé que le postmentum. On y distingue 4 soies dont 2 latérales plus longues que celles situées entre les deux palpes ; absence de soies palpaires, présence d'une sensille latérale et d'une couronne de 3 terminales. Postmentum recouvert de fines soies en λ , il en est démuné dans sa région centrale. Dans la région médio-antérieure, présence d'une touffe compacte de fortes et nombreuses soies bien développées, en arrière desquelles se situent 2 sensilles.

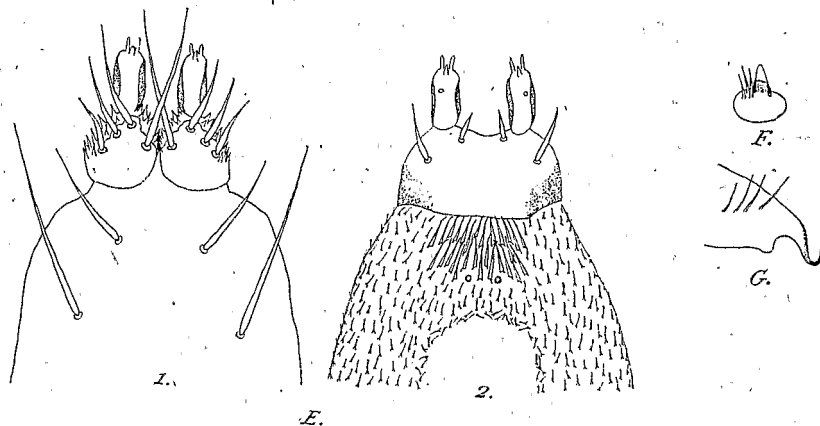


Fig. *E*. (1. face inférieure ; 2. face supérieure). — Fig. *F*. Antenne. — Fig. *G*. Extrémité d'une pterothèque antérieure.

Face inférieure (fig. *E*, 1) : postmentum à 4 longues soies, prémentum pourvu, sur deux éminences plus ou moins renflées, de soies très variables en nombre et en longueur : minimum : 2 ; maximum : 5 ; bordure latérale à fines indentations très marquées.

L'antenne (fig. *F*) est une petite saillie conique insérée dans une zone claire. A sa base 2 à 3 fines soies.

Nymphe : environ 3 à 4 mm. de long. ; coloration d'un blanc sale. Pterothèques antérieures à apex terminé par un puissant crochet dirigé vers l'avant. A la base de celui-ci, sur le bord postérieur, un petit lobe (fig. *G*). Une rangée de soies plus ou moins dédoublées submédiane et longitudinale. Quelques soies au bord basal antérieur et postérieur. Pterothèques métathoraciques normales, sans crochet. Dernier segment abdominal pourvu de 2 lobes papilleux. Sur la face sternale, en

avant de ceux-ci, on aperçoit par transparence une série de soies très courtes, en épines, disposées en demi-cercle.

Nous avons cru bon devoir insister sur la morphologie de la larve, ce qui permettra de la différencier de celle d'*Araecerus fasciculatus* De Geer. La reprise de la culture du tabac en Nouvelle-Calédonie, depuis l'an dernier, méritait qu'on accorde une certaine importance à l'étude de ce parasite qui pourra causer certains déboires à l'avenir.

Il y a lieu de noter la polyphagie de cette espèce dont le rôle jusqu'ici constaté était négligeable. L'insecte, à notre connaissance, ne se développe pas dans des tissus vivants mais en voie de dessèchement, comme c'est présentement le cas. Nous l'avons trouvé à maintes reprises dans des rames de *Phaseolus* spp., dans des tiges de *Solanum melongena*, présentant un certain dessèchement du fait de l'attaque d'un cryptogame : *Phyllosticta ortorum*. Dans ce travail il est fréquemment associé à un petit Longicorne, *Nemashema modesta* Montr.

BIBLIOGRAPHIE.

- MONTROUZIER (R. P.). — *Urodon Vieillardii*. (Ann. Soc. ent. France, 873, 1860).
- ZIMMERMAN (E. C.). — Anthribidae of Southeastern Polynesia. (Occ. Pap. Bernice P. Bishop Museum, Vol. XIV, N° 13, 15 déc. 1938).

Ent. agric.

REVUE FRANÇAISE D'ENTOMOLOGIE

Tome XVII. — Fascicule 1 (1950).

EXTRAIT

COHIC (François)

Activité saisonnière de la faune économique Néo-Calédonienne
-ne

et

Araccerus Viellardi Montr., parasite du tabac en Nouvelle-Calédonie.

O. R. S. I. O. M.

Collection de Référence

n° 10485 ex 1 + 10486 ex 1

10485 ex 1

10486 ex 1